



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Relatif aux opérations de recensement des médias privés sur toute l'étendue du territoire national

La Haute Autorité de la Communication (HAC) informe les fondateurs, administrateurs et directeurs de médias (tous types confondus) du lancement d'une opération de recensement des organes de presse sur toute l'étendue du territoire national.

La première phase de cette opération qui aura lieu du 1<sup>er</sup> 28 Février 2026, concerne les organes de presse établis dans les régions de Kindia, Boké, Labé, Mamou, Faranah, Kankan et N'Zérékoré.

Pendant cette période, les responsables de ces organes de presse (radio, Télévision, presse en ligne etc...) sont invités à fournir aux équipes de la HAC tous les documents justifiant leur existence légale.

La HAC publiera un communiqué pour la seconde phase de ce projet qui concerne la zone spéciale de Conakry.

La Haute Autorité de la Communication (HAC), soucieuse de la réussite de cette opération, sait compter sur la disponibilité et le sens de responsabilité de tous les responsables de médias.

Le Président



Boubacar Yacine DIALLO

Guinée